

# Un enjeu: la formation chrétienne des maîtres de l'enseignement catholique

**Xavier Dufour**

*Professeur agrégé de mathématique, docteur en philosophie. A publié Enseigner une œuvre spirituelle (Parole et Silence, 2006).*

On entend souvent déplorer, dans les milieux chrétiens soucieux des questions éducatives, l'existence d'« écoles qui n'ont de catholique que le nom ». Indépendamment de la part polémique – parfois justifiée – du propos, il pose la question du recrutement des maîtres de l'Enseignement catholique et, en amont, de leur formation pour s'inscrire dans la vocation chrétienne de ces établissements. La question du recrutement est centrale : celui-ci étant de plus en plus assuré par des procédures centralisées, les chefs d'établissements ont de moins en moins de liberté pour le choix de leurs enseignants. Nous ne traiterons pas ici de ce problème majeur pour nous centrer sur celui de la formation: dans ce contexte de liberté limitée, comment néanmoins proposer une connaissance du christianisme sérieuse, voire une expérience de la vie chrétienne, aux futurs enseignants du privé en formation ainsi qu'une formation continue une fois qu'ils sont en poste ? Un contexte à évaluer de manière réaliste. À ceux qui déplorent la rareté des établissements proposant une véritable initiation chrétienne aux élèves, il faut d'abord rappeler quelques éléments de réalité dont on ne peut faire abstraction. L'Enseignement catholique scolarise en France 18 % des élèves et emploie donc un ratio équivalent de professeurs. Héritée de l'histoire, cette importante proportion ne correspond plus au pourcentage de chrétiens pratiquants dans la société. De plus, les milieux de forte pratique catholique ne sont pas de gros pourvoyeurs en professeurs. Aussi bien, les 98 Un enjeu : la formation chrétienne des maîtres de l'enseignement catholique familles qui réclament des professeurs catholiques préfèrent souvent que leurs propres enfants préparent HEC ou Sciences-Po, plutôt qu'ils n'embrassent la carrière enseignante... D'autre part, l'effacement des congrégations enseignantes, regrettable en soi, l'a été d'autant plus que ce retrait n'a le plus souvent pas été préparé, alors qu'il aurait fallu former solidement des laïcs et les aider à s'engager en tant que chrétiens dans les écoles. Plus globalement, la vocation propre du laïc dans la société, laquelle consiste à enseigner toutes les réalités profanes du ferment de l'Évangile, peine à être assimilée par les catholiques cinquante ans après Vatican II. Qu'il s'agisse du monde politique, de la santé, du droit et plus encore de l'éducation et de l'enseignement, des générations entières ont vu cet appel étouffé par l'injonction laïciste à taire ses convictions dans le champ social. On peut cependant remarquer que cette situation évolue actuellement de façon prometteuse<sup>1</sup>. Enfin, une autre dimension du contexte où s'inscrit cette réflexion est liée au climat culturel de la Modernité : notre mentalité est profondément marquée par le divorce entre foi et raison, religion et culture, y compris chez les croyants. De sorte qu'il ne va pas du tout de soi pour un enseignant, même chrétien, que les questions religieuses puissent faire partie des données transmissibles de la culture<sup>2</sup>. Un enseignant de science par exemple, aura toutes les peines du monde à concilier en lui-même (et a fortiori dans ses cours), l'approche scientifique des phénomènes et l'approche théologique des récits de création. La « laïcité d'incompétence » (R. Debray) a eu pour effet d'encourager, sous couvert de neutralité, un athéisme d'opinion jamais interrogé et une ignorance des données religieuses de la culture, même chez les croyants. Pire encore, cette ignorance s'aggrave chez les non-croyants d'une véritable immunisation vis-à-vis de l'héritage chrétien, discrédité

avant tout examen. Dans ce contexte, il est illusoire d'espérer des établissements où tous les enseignants seraient de « bons catholiques », et même où la plupart d'entre eux aurait une culture chrétienne égale à leur niveau de compétence disciplinaire. Il est plus réaliste d'accepter une gradualité <sup>1</sup>. On perçoit des signes encourageants dans la nouvelle génération, plus sensible à l'engagement chrétien dans la cité. Cf. F.-X. Bellamy, *Les Déshérités* (Plon, 2015). De nouveaux directeurs diocésains impulsent un esprit d'engagement chrétien plus dynamique en soignant notamment la nomination de chefs d'établissement engagés. Des écoles chrétiennes hors-contrat fleurissent avec plus ou moins de fortune ici et là. Des mouvements comme la Communion des Éducateurs chrétiens œuvrent à stimuler la vocation d'enseignants chrétiens dans tous les types d'école. <sup>2</sup> Même quand c'est Régis Debray, philosophe incroyant, qui le rappelle, à la demande d'un ministre de l'Éducation nationale, Jack Lang (*L'Enseignement du fait religieux dans l'école de la République*, Odile Jacob, 2002). Xavier Dufour <sup>99</sup> d'implication depuis des enseignants incroyants mais respectant l'identité et la vocation de l'établissement chrétien<sup>3</sup> jusqu'à l'indispensable noyau de professeurs chrétiens, résolument engagé au service de cette vocation et soutenu par le chef d'établissement, véritable clef de voûte de l'édifice. Dans cette hypothèse favorable, l'enjeu est de promouvoir une dynamique d'évangélisation de la culture autant dans les établissements scolaires catholiques qu'en amont dans les centres de formation. Cette dynamique doit être pensée autant en direction des élèves que des enseignants, chacun étant pris au niveau où il se trouve. Le récent Statut de l'enseignement catholique en France promeut ainsi explicitement « la recherche d'une synthèse entre raison, culture et foi, [...] la connaissance et [le] partage des traditions et des héritages, [...] la proposition d'une vision chrétienne de l'homme et d'une éthique de la culture<sup>4</sup> ». Dire Dieu dans l'école catholique Dans l'école catholique, cette évangélisation de la culture se doit de distinguer (sans les opposer) la démarche de connaissance de la démarche de foi. Ainsi, imposer une catéchèse obligatoire, comme si l'on pouvait supposer la foi de tous les élèves, est une erreur non seulement pédagogique mais théologique. La foi est un acte libre d'adhésion à la vérité, celle-ci ne s'imposant que de l'intérieur d'une conscience. En revanche, il n'y a ni liberté, ni adhésion possible, dans un contexte d'ignorance. Il faut donc, en amont des démarches proprement catéchétiques (prière, sacrements, pèlerinages...), un enseignement de type apologétique, pour tous les élèves et adapté aux divers auditoires. L'enjeu est que chacun, croyant ou non, découvre que « le christianisme a bien compris l'homme » (Pascal), que la Bible n'est pas un tissu de légendes infantiles, mais un recueil de textes subtilement élaborés selon des genres littéraires précis, que la question de l'existence de Dieu a travaillé toute la pensée philosophique de Platon à Lévinas, que la figure du Christ peut interpeller chaque conscience, celle du baptisé comme celle de l'incroyant ou du fidèle d'une autre religion. Il faut aussi que les élèves puissent rencontrer des témoins de la foi afin de percevoir que celle-ci n'est pas affaire de seule connaissance, mais peut transformer toute une vie. De cette façon la catéchèse apparaîtra comme l'aboutissement d'un parcours de découverte de la foi et non pas comme une activité secondaire réservée aux happy few nés dans une famille chrétienne. <sup>3</sup> Parmi eux, certains peuvent être parfois plus édifiants par leur qualité professionnelle et humaine que des chrétiens déclarés. <sup>4</sup> Statut de l'enseignement catholique en France, publié le 1er juin 2013, article 11. <sup>100</sup> Dans un document intitulé *Annnonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement* et publié en 2009, le Secrétariat général de l'enseignement catholique propose quatre « entrées » pour décliner la question religieuse dans ces établissements. Les trois premières entrées devraient être dispensées de manière obligatoire à chaque élève, afin de pouvoir disposer à la quatrième, de la catéchèse proprement dite. <sup>1/</sup> Le fait

religieux présent dans les disciplines académiques: dans l'esprit du Rapport Debray et selon les programmes officiels, chaque enseignant doit aborder les données religieuses de sa discipline en toute objectivité, c'est-à-dire avec simultanément distance et empathie. Cette entrée vaut pour tout établissement public comme privé sous contrat. 2/ La culture religieuse (ou culture chrétienne): dispensée sous forme de cours spécifiques, elle permet une découverte plus globale et structurée de l'histoire du christianisme, de la foi chrétienne, des liens entre christianisme et culture et du dialogue interreligieux. Certains établissements pratiquent cet enseignement depuis longtemps<sup>5</sup>, d'autres s'efforcent de l'initier. L'enjeu est de placer la question religieuse au cœur des enseignements (et pour cela la confier aux enseignants eux-mêmes) et non pas seulement dans les activités plus ou moins périphériques d'aumônerie. 3/ La première annonce consiste à proposer des témoignages ponctuels de chrétiens engagés, afin que chaque élève découvre concrètement ce qu'est une foi rayonnante, vécue dans l'amour de l'Église. De tels témoignages peuvent disposer un élève à aller plus loin, se rapprocher des sacrements, démarrer un parcours de catéchèse. 4/ Enfin la catéchèse qui propose sur le mode du volontariat un cheminement de foi: apprentissage de la prière, préparation d'un sacrement, eucharistie, retraite. Sur le terrain, ces quatre approches de la question religieuse sont diversement honorées, mais on sait gré à l'Enseignement catholique de rappeler que les quatre sont nécessaires pour une présentation équilibrée de la foi à tous les élèves. En même temps, la distinction de ces quatre entrées peut permettre aux enseignants de trouver leur place selon leur adhésion personnelle, leurs aptitudes, leur charisme : si le « fait religieux » ne saurait être facultatif pour aucun, puisque demandé par le ministère, certains enseignants, sensibles à la culture religieuse, pourront s'investir dans des cours spécifiques, tandis que d'autres se sentiront plus à l'aise dans une démarche catéchétique, etc. 5. Cf. plus loin l'exemple des Maristes à Lyon.

Un enjeu : la formation chrétienne des maîtres de l'enseignement catholique

101 La formation des enseignants et des chefs d'établissements dans l'école catholique

Les centres de formation initiale des professeurs

La formation initiale des enseignants du privé, maintes fois réformée ces dernières années, est assurée par des centres de formation de l'Enseignement catholique, qui sont l'équivalent des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE, ex IUFM) côté public. Ces centres sont subventionnés par l'État. Or celui-ci contrôle les maquettes de programmes de façon contraignante, notamment en termes de laïcité. Là encore, la liberté manque. Par ailleurs, un droit d'inventaire sur le primat des sciences humaines dans la formation didactique reste à faire. Combien de modes pédagogiques, jamais vraiment critiquées, minimisant les contenus au profit des méthodes, le sens au profit des « savoirfaire », ont révélé à terme leur stérilité ? Sans insister dans cette direction, il nous semble qu'un des grands apports de l'enseignement catholique devrait être de remettre systématiquement la question du sens au cœur de la formation pédagogique, ou pour le dire autrement, puisqu'il s'agit de formation, d'instruction, et d'éveil de l'esprit, de tout ordonner à la recherche de la vérité. C'est bien ce que promeut le Statut de l'enseignement catholique : « Les principes évangéliques font de l'école catholique une école de l'amour de la vérité. La recherche de la vérité doit être menée en honorant la liberté qui fonde la dignité humaine<sup>6</sup>. » Quoi qu'il en soit, une part des volumes horaires de la formation des enseignants est employée aux stages, une autre part à la préparation du concours. Sur la part restante de formation, proprement pédagogique, les heures consacrées aux dimensions spécifiques de l'enseignement catholique sont assez nombreuses dans le 1er degré, plus rares dans le 2nd degré. C'est pourquoi, une formation à la vocation chrétienne des établissements ne peut tenir que de la sensibilisation. Mais celle-ci peut être féconde si elle se prolonge et s'incarne par la suite dans la vie d'un

établissement sous forme d'activités et d'engagements divers. Ainsi peut-on signaler des initiatives significatives. À titre d'exemple, le mastère enseignement de l'Université catholique de Lyon dispense aux futurs maîtres du 2<sup>nd</sup> degré un module intitulé « Anthropologie du fait religieux ». Pour le formateur, professeur de philosophie, il s'agit de sensibiliser le public aux liens complexes qui unissent le « croire » et le « savoir », la culture et la religion, afin de désamorcer tous les préjugés 6. Op. cit., art. 24. Xavier Dufour 102 qui alimentent le divorce entre foi et raison dont nous parlions plus haut. Ce module s'achève par une journée de sensibilisation à la spiritualité de l'éducation, animée par un grand témoin tel que Marguerite Léna, sfx, et donne la parole à des chrétiens engagés qui peuvent être des chefs d'établissement ou des enseignants. De son côté, l'Institut de l'Oratoire de Lyon qui forme les professeurs du 1<sup>er</sup> degré, donne des matinées de formation à la culture chrétienne, avec la possibilité pour ces professeurs des écoles d'assurer dans leur service des formations catéchétiques ou de culture religieuse aux enfants. Ces matinées, accompagnées par un aumônier et une équipe de laïcs, s'achèvent par une messe. Le parcours de l'année est introduit par une journée de rencontre avec l'archevêque de Lyon, Mgr Philippe Barbarin, qui sensibilise ces futurs enseignants d'horizons très divers, à leur appel à vivre une mission d'Église. Quel que soit le lieu de formation, la difficulté tient bien sûr, non seulement à la présence parmi les futurs maîtres de positionnements religieux divers, mais aussi à la faible culture religieuse de ces maîtres, y compris parmi les croyants. On touche ici un problème qui dépasse largement le cadre de l'école et qui est celui de la difficulté à transmettre les fondamentaux de la foi aux chrétiens adultes. Même parmi les pratiquants, combien se repèrent dans une Bible ? Combien sont capables de caractériser la foi chrétienne par rapport aux autres religions, notamment l'islam ? Combien ont rencontré les génies chrétiens de la culture, combien ont lu saint Augustin, saint Thomas, Pascal ou Dostoïevski ? Pistes pour la formation initiale des enseignants Les directives du Secrétariat général de l'enseignement catholique en matière de formation des enseignants sont consignées dans un document intitulé « La dimension pastorale dans la formation initiale des enseignants de l'enseignement catholique » (2012-2013). Ce document souligne avec Vatican II la mission de l'école catholique « d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut de telle sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme soit illuminée par la foi<sup>7</sup> » ou encore « d'opérer la synthèse entre foi, culture et vie » selon l'expression de la Congrégation pour l'éducation catholique<sup>8</sup>. Dans l'ordre des préconisations pratiques, on sent toutefois une hésitation entre l'affirmation de la spécificité chrétienne et la volonté 7. Gravissimum educationis, n. 8. 8. Éduquer ensemble dans l'école catholique, n. 24. Un enjeu : la formation chrétienne des maîtres de l'enseignement catholique 103 de s'inscrire dans les « compétences professionnelles » définies par l'État, comme celle de faire partager « les valeurs de la République ». Comme souvent, de tels documents, que d'ailleurs très peu d'acteurs connaissent, peinent à dégager une ligne claire et stimulante, du fait de leur caractère à la fois touffu et consensuel<sup>9</sup>. Or nous pensons de façon générale que ce qui vaut pour les élèves vaut également pour les enseignants. Les quatre entrées distinguées plus haut peuvent ainsi servir de guide pour la formation des enseignants. Commençons par les deux premières qui relèvent de la connaissance des questions religieuses. Si tous les candidats à l'enseignement catholique ne sont pas croyants, en revanche, ils sont tous des enseignants. À ce titre, ils doivent être sensibles au devoir d'honnêteté intellectuelle face aux données religieuses de la culture et particulièrement à l'héritage chrétien, prédominant en Europe, et qui fonde de surcroît l'existence des établissements où ils vont travailler. D'où l'urgence de promouvoir dans les lieux de formation une sensibilisation aux dimensions religieuses de la culture en général, et

à la spécificité chrétienne en particulier. À notre sens, il importe d'envisager en priorité une introduction aux grands axes de la foi chrétienne, tout en les mettant en perspective par leur fécondité dans l'éducation. S'il fallait esquisser un programme, nous proposerions volontiers trois grandes thématiques, qu'on retrouve d'ailleurs dans les préconisations évoquées plus haut: Culture biblique et anthropologie chrétienne : il s'agit de donner des points de repère sur la littérature biblique (rédaction, chronologies, genres littéraires), un éclairage sur la vision chrétienne de l'homme et sur ses implications éducatives. Ainsi, une étude sérieuse des textes de création de la Genèse révèle une vision de la personne, de l'altérité, de la liberté, de la limite, très éclairante pour spécifier l'acte éducatif dans une perspective pleinement humaine et spirituelle, qui intègre toutes les dimensions de la personne. Repères théologiques élémentaires: les bases de la foi chrétienne, la situation du christianisme dans l'histoire des religions, la création, l'incarnation, le Salut. Il s'agit de sortir des réductions sociologiques largement présentes dans les media, pour aborder le cœur de la « nouveauté chrétienne », ne pas hésiter à confronter celle-ci aux autres religions et aux 9. Cependant, le Statut de l'enseignement catholique précise dans son article 86: « La formation initiale des professeurs doit articuler les dimensions académiques et professionnelles en dialogue avec la conception chrétienne de l'homme. Celle-ci modèle la didactique, la pédagogie et la relation éducative. Cette formation doit également prévoir l'acquisition de connaissances de culture chrétienne, sur l'Église et sur le contenu de la foi, puisque la mission éducative va s'exercer dans ce cadre. » Xavier Dufour 104 défis de l'athéisme, dans un esprit de dialogue exigeant et respectueux. Enfin, faire découvrir la personne du Christ à partir d'une lecture de l'Évangile et faire entendre l'appel à la conversion personnelle. Sensibilisation aux liens entre foi et culture, à destination des disciplines: il s'agit de montrer comment le christianisme a fécondé l'histoire de la civilisation à travers les institutions, l'art, la littérature, la science. L'histoire de l'art est une approche particulièrement féconde et bien reçue par les enseignants éloignés de la foi. Mais il ne faut pas oublier les rapports entre science et christianisme pour surmonter des caricatures bien installées dans les esprits. S'agissant maintenant de la troisième entrée, la « première annonce », de même que l'on propose aux élèves de rencontrer des grands témoins de la foi, on proposera aux futurs maîtres de découvrir des chrétiens engagés comme tels dans une mission d'enseignement. De tels témoignages peuvent être décisifs à l'âge où un jeune adulte s'interroge souvent simultanément sur son orientation professionnelle et sur le sens de sa vie. N'est-ce pas un beau cadeau à lui faire que de lui montrer que le métier d'enseignant, peut être un lieu de réalisation d'une vocation humaine, a fortiori chrétienne ? Enfin, pour un futur maître qui aurait découvert la foi et voudrait aller plus loin, la quatrième entrée, catéchétique, peut se réaliser en l'orientant vers un parcours de foi (comme les cours Alpha) ou de préparation au baptême ou à la confirmation. Articuler formation initiale et formation continue au sein des équipes éducatives Si la formation initiale des enseignants est importante, elle n'est ni suffisante ni décisive. Au mieux, elle prépare l'enseignant à s'inscrire dans une dynamique d'établissement qui devra prendre le relais. Si l'établissement qui embauche l'enseignant ne propose rien, il sera bien difficile à celui-ci, qui a tout à découvrir de son métier, de susciter des initiatives en matière de culture religieuse ou de catéchèse. L'essentiel se joue donc dans les établissements et l'on mesure l'immense responsabilité du directeur sans lequel rien n'est possible. Celui-ci devra concevoir des propositions spirituelles spécifiques en direction des enseignants, par exemple une journée de récollection par an dans un lieu de ressourcement, durant laquelle le charisme fondateur de l'établissement ou telle dimension de la spiritualité de l'éducation pourront être présentés. Il devra porter le souci de la formation de ses enseignants par des conférences, des formations en interne. Cette

dynamique de formation permanente est souvent stimulée par le lancement d'une pédagogie de la culture religieuse dans l'établissement. Un enjeu : la formation chrétienne des maîtres de l'enseignement catholique 105 Citons ici l'expérience des Maristes de Lyon: dans les années soixantedix, une poignée de jeunes professeurs autour de Jean-Noël Dumont lance une pédagogie de la culture religieuse, conçue comme initiation à une intelligence chrétienne de la culture. De décennies en décennies, avec la publication de manuels (Les Chemins de la foi, 6 vol., 2e édition, Cerf), une heure hebdomadaire dans chaque classe du primaire aux classes préparatoires se généralise, heure assurée par un professeur de la classe. L'école organise régulièrement des stages en interne, les aînés guident les débutants... La taille de l'établissement (plus de 4000 élèves), l'exemple qu'il a pu donner à d'autres écoles, son rayonnement à travers les nombreux anciens devenus eux-mêmes enseignants ou à travers le Collège Supérieur, centre chrétien de philosophie émanant des maristes, permettent de penser que cette pédagogie trouve une fécondité bien au-delà de l'enceinte de l'institution. Par ailleurs, certaines écoles congréganistes, notamment jésuites ou salésiennes, proposent à leurs nouveaux professeurs des sessions d'initiation au charisme fondateur de la congrégation, avec leurs collègues d'autres écoles du même réseau. Les enseignants étant déjà en poste, ils sont en général bien disposés à mieux connaître l'inspiration de leur établissement. Pour épauler des établissements désireux de former ses professeurs, évoquons aussi divers exemples de formations continues. Tout d'abord le travail de l'Université catholique de Bourgogne (UCB) dans le domaine du « fait religieux »: sous forme de stages et de mémoire, il s'agit d'une formation diplômante ouverte à tout enseignant. Dans un style moins exigeant, l'Université d'été de culture religieuse organisée à Lyon par l'enseignement catholique a réuni à sept reprises de gros effectifs d'enseignants (entre 120 et 150). Ceux-ci ont suivi des conférences données par des universitaires chevronnés, touchant à tous les domaines articulant culture et religion; ils ont également assisté à des simulations de cours de culture religieuse donnés par leurs collègues. Toujours à Lyon, plusieurs gros établissements ont initié un parcours de formation aux fondamentaux de la foi chrétienne, décliné en quatre journées dans l'année et proposé aux nouveaux enseignants en poste. Enfin, sur le mode associatif, la Communion des Éducateurs chrétiens rassemble lors de son congrès annuel fin janvier entre 150 et 300 éducateurs, dont une majorité d'enseignants, sur des thèmes éducatifs variés: L'éducation à la beauté (Paris 2016), École du sens, sens de l'école (Lyon 2015), L'éducation à l'âge du gender (Paris 2012). Durant l'été ce mouvement propose une session réservée aux jeunes enseignants afin de mieux unifier vie chrétienne et mission d'enseignement. L'étude de la Bible en constitue le noyau.

Xavier Dufour 106 La formation des chefs d'établissement Cette formation initiale, dispensée par l'E.C.M. (École des cadres missionnés) est proposée aux futurs directeurs sous forme de plusieurs sessions de quelques jours. Les sujets d'ordre technique, administratif, sont évidemment prépondérants. À ceux-ci s'ajoute normalement un module centré sur les questions pastorales. Il est en effet décisif que le chef d'établissement porte personnellement la responsabilité de la vie chrétienne de son école<sup>10</sup>, pour laquelle il reçoit un mandat de l'évêque (il est regrettable que celui-ci se décharge complètement de ce rôle sur un adjoint de pastorale, au risque que la vie chrétienne apparaisse marginalisée aux yeux des enseignants et des élèves). Ce module « pastoral » de la formation a connu bien des vicissitudes et des réformes. Il y a quelques années, le théologien Xavier Lacroix, lui-même ancien professeur de lettres et de philosophie dans le secondaire, animait une session de cinq jours de découverte de la foi chrétienne et de mises en application dans le champ scolaire. Étant moi-même intervenu dans cette session, j'avais constaté combien elle avait pu faire évoluer les stagiaires les plus réservés a priori, tout en satisfaisant ceux qui

attendaient une nourriture spirituellement dense. Aujourd'hui ce module en tant que tel a été remplacé par trois jours de sensibilisation à la « transversalité de la mission pastorale » lors d'une première session de sensibilisation où sont abordés, de manière trop rapide selon certains témoignages, quelques éléments de culture théologique, d'ecclésiologie ou de droit canon. On risque alors de se contenter d'un saupoudrage qui, sous couvert de transversalité, en reste à des considérations de postures, de distinctions sémantiques, sans entrer dans les enjeux de sens et de contenus. Cela dit, encore plus que pour les enseignants, cette dynamique chrétienne sera bien plus féconde si elle est vécue comme un ressourcement régulier en lien avec les autres chefs d'établissement du diocèse ou de la congrégation. Aussi, j'évoquerai l'exemple du travail de fond effectué par le directeur diocésain de Lyon depuis une dizaine d'années. Chaque automne, Gilles de Bailliencourt invite ses 260 chefs d'établissement à une grande session de trois jours dans un lieu significatif, session centrée sur un thème de fond (par exemple l'islam ou la formation à la citoyenneté) avec des intervenants de qualité, rythmée par des temps liturgiques, des visites, des temps d'échange. Ainsi s'est constituée progressivement une dynamique d'amitié et de formation, où chacun à son rythme peut se former, approfondir sa mission de chef d'établissement et la vivre comme 10. Cf. la thèse publiée d'Amaury de Bannes, jeune chef d'établissement à Paris, École catholique, la mission du chef d'établissement, Lethellieux, 2015. Un enjeu : la formation chrétienne des maîtres de l'enseignement catholique 107 une mission d'Église. C'est ainsi qu'en 2012, 180 chefs d'établissement lyonnais participaient à l'ouverture des commémorations des cinquante ans du concile Vatican II, lors d'un séjour mémorable à Rome. Gageons que de ce type d'initiatives, inscrites dans la durée, surgira à moyen terme un plus grand dynamisme évangélisateur dans les établissements catholiques. Conclusion: des écoles « laboratoires de la foi » Comme certains évêques s'en avisent aujourd'hui, les écoles catholiques sont de très loin le lieu d'Église qui rassemble le plus de jeunes (près d'un jeune sur deux passera au moins un an dans une de ces écoles) et, qui plus est, un lieu qui les accueille durant des plages de temps bien supérieures à n'importe quelle autre activité ! Certes, l'Église n'est pas actuellement armée pour que tous ces établissements soient des lieux significatifs d'évangélisation. Mais en encourageant des vocations d'enseignants ou de chefs d'établissement chrétiens, en leur donnant les moyens institutionnels de leur mission, en développant une dynamique d'évangélisation de la culture dans les formations, on peut espérer que de nombreux établissements deviennent des pôles d'éducation chrétienne rayonnants, pour les élèves, les professeurs, et à travers eux, pour les familles et la société tout entière. Et ce travail doit être préparé en amont dans les communautés chrétiennes – familles, paroisses, communautés religieuses, mouvements – afin de sensibiliser davantage de jeunes à la grandeur du métier d'enseignant et à ses dimensions théologiques. Il reste que le gros du travail se situe dans les établissements eux-mêmes et leur capacité à s'assumer comme des lieux de liberté humaine et chrétienne. Les enseignants, dans leur diversité, seront-ils assez libres pour surmonter l'intimidation laïciste qui cantonne la question religieuse au domaine des opinions privées? Voudront-ils creuser pour eux-mêmes le débat entre foi et raison? Ceux qui sont croyants accueilleront-ils leur métier comme un lieu privilégié pour incarner leur vocation de baptisé? Voudront-ils se former pour s'inscrire dans ce projet d'évangélisation de la culture ? La réponse à ces questions se trouve dans la possibilité que de plus en plus d'établissements catholiques deviennent de véritables « laboratoires de la foi » (Jean Paul II), c'est-à-dire non pas des lieux clos et unanimes où chacun serait a priori croyant, mais des lieux de vie et de culture où la question religieuse occupe une place centrale, où elle est travaillée par la raison, confrontée au défi de l'athéisme et des autres religions, et où la foi est simultanément vécue

en communauté et proposée comme une source irriguant toute l'œuvre éducative. Xavier Dufour 108 Tout ceci peut sembler inaccessible. Mais rappelons qu'en matière de culture, comme en matière d'évangélisation, « ce sont les petits troupeaux qui font le gros travail » (J. Maritain). De ce point de vue, il faut moins espérer dans un perfectionnement des structures et la réécriture de statuts que dans une plus grande générosité des personnes engagées et des institutions. Ce qui est vrai du renouveau paroissial l'est aussi de celui des écoles: tout commence à partir de quelques pôles particulièrement dynamiques qui, par contagion, suscitent des émules et de nouvelles initiatives, selon des charismes divers. Ce qu'on peut espérer des institutions ecclésiales, c'est que, fidèles au principe de subsidiarité, elles sachent reconnaître et encourager ces initiatives, plutôt qu'elles ne s'emploient à régenter la vie des écoles dans une approche plus bureaucratique qu'évangélique. Qu'ici et là quelques enseignants solides dans leur discipline et cultivés dans leur foi retroussent leurs manches et prennent ce défi à bras-le-corps, appuyés sur des chefs d'établissement résolument engagés comme chrétiens dans l'éducation, et l'on peut s'attendre à voir émerger des institutions chrétiennes vivantes, ouvertes à tous et simultanément capables d'annoncer à chacun, élève comme professeur, la « splendeur de la Vérité ».